

## Fiche des constatations effectuées lors d'une visite d'inspection

## DRIRE Bourgogne

## ANNEXE

### GUINOT à TORCY VISITE D'INSPECTION DU 20 SEPTEMBRE 2007

#### TABLEAU DE CONSTATATIONS

*Référence réglementaire : arrêté préfectoral d'autorisation du 31/05/2007*

Article	Objet	Conformité	Observations
<b>15-16</b>	Pollution atmosphérique : norme de rejet et contrôle dans un délai maximum d'un mois après la mise en service de l'installation	Voir obs.	Mise en service de l'installation le 10/09/2007 ⇒ réaliser cette mesure conformément aux prescriptions de l'arrêté (polluants à mesurer : poussières, COV), puis m'adresser les résultats de ce contrôle accompagnés de tous les commentaires appropriés.
<b>11.4</b>	Prévention de la pollution des eaux : stockage	Non conforme	2 fûts de 200 l (huiles de lubrifiant) sans dispositif de rétention ⇒ à mettre sur rétention
<b>27</b>	Exploitation : identification des produits	Non conforme	Produits non identifiés sur les cuves de stockage et les fûts